

Alençon, le 11/09/2018,

Objet : Information à l'attention des parents des élèves de 3<sup>ème</sup> inscrits en Classe à Horaires Aménagés Théâtre

Madame, Monsieur,

Les cours de théâtre commencent la semaine prochaine et je tenais à vous donner quelques informations utiles pour le bon déroulement de cette année.

Au niveau du **matériel** nécessaire pour les cours de théâtre, il est demandé à votre enfant d'avoir un porte-vues 60 pages pour les cours pratiques et un cahier 24x32 de 192 pages à grands carreaux pour le travail théorique : le matériel de l'an dernier doit être réutilisé.

**Les cours auront lieu chaque semaine suivant deux créneaux horaires :**

- **Le mardi après-midi au Conservatoire de 15h à 17h** avec Mme Virginie Boucher-Briand, professeur d'art dramatique au Conservatoire.  
Le premier cours de pratique théâtrale aura lieu le **mardi 25 septembre** prochain avec les 12 élèves des deux collèges.

Remarques :

*Les élèves seront pris en charge et accompagnés par un assistant d'éducation pour le trajet jusqu'au Conservatoire (à pied ou en bus) mais le retour ne sera pas assuré, les élèves rentrant par leurs propres moyens ou étant directement récupérés par leurs parents à la sortie des cours au Conservatoire à 17h.*

*Le comportement de l'élève devra être exemplaire à la fois durant le trajet, durant les cours, les éventuelles pauses et dans les locaux du Conservatoire ou de l'auditorium. L'élève devra être en possession de son carnet de correspondance et en cas de manquement au règlement intérieur du collège, il sera sanctionné. Le Principal du collège sera immédiatement informé et prendra les mesures nécessaires.*

*Rappel : L'inscription de votre enfant au Conservatoire est obligatoire (un dossier vous a été remis en juin) et engendre des frais d'adhésion trimestriels qui sont indiqués sur la plaquette d'informations (à l'accueil du Conservatoire). Vous devrez donc vous acquitter du montant indiqué directement auprès du Conservatoire.*

• **Le mardi matin, de 10h10 à 12h05, au collège Racine en salle 130 (salle de réunion) pour des exercices pratiques ou le plus souvent en salle 209 (pour des activités plus théoriques).**

*Le travail mené dans le cadre des cours de théâtre fera l'objet d'une évaluation régulière avec l'attribution d'une note globale qui sera prise en compte dans la moyenne trimestrielle de français.*

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, votre enfant assistera à 5 spectacles :

- Un sur temps scolaire : « **L'école des femmes** », le mardi 23/04/19 à 14h au Théâtre d'Alençon
- Quatre hors temps scolaire :
  - « **Au-dedans, l'univers** », le jeudi 13/12/18 à 20h30 au Théâtre d'Alençon
  - « **Le Menteur** », le mardi 18/12/18 à 19h30 au Théâtre d'Alençon
  - « **Le Jeu de l'amour et du hasard** », le mardi 22/01/19 à 19h30 au Théâtre d'Alençon
  - « **Andromaque** », le mardi 14/05/19 à 19h30 au Théâtre d'Alençon

La somme de 33 euros correspondant à ces cinq spectacles est à régler **au plus tard pour le jeudi 20 septembre prochain** (en espèces ou par chèque à l'ordre de la Scène nationale 61) afin que la réservation puisse être validée par les services de billetterie du théâtre. Merci de me faire parvenir cette somme **sous enveloppe** avec le nom de votre enfant dès que possible.

Remarques :

- Pour les spectacles programmés en dehors du temps scolaire, le rendez-vous est fixé 20 minutes avant le spectacle devant le théâtre d'Alençon et l'horaire approximatif de fin du spectacle vous sera communiqué afin que vous puissiez récupérer votre enfant devant le théâtre.

- Les quatre spectacles ci-dessus (hors temps scolaire) s'inscrivent dans le cadre de la formule « Entre copains de bahut » proposée par la Scène nationale avec une place supplémentaire offerte (pour un parent, un ami...) pour l'un de ces spectacles. Je vous indiquerai dès que possible pour quel spectacle vous pourrez bénéficier de cette place offerte (la répartition se fera en fonction des places disponibles).

À ces spectacles s'ajoutera un sixième spectacle en partenariat avec la Comédie de Caen : « **La résistant ascension d'Arturo Ui** » d'après la pièce de Brecht, le mardi 23/10/18 (durant les vacances scolaires) au Théâtre de Caen. Le prix ainsi que les modalités de transport vous seront communiqués prochainement.

Durant les vacances d'été 2019 (juillet), un voyage au Festival d'Avignon est également envisagé durant 5 jours et je vous préciserai l'organisation au plus vite.

Enfin, sachez que je me tiens à votre disposition pour toute question ou tout renseignement complémentaire et je vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre coopération à ce dispositif.

Bien cordialement, **M. Descharles**

**Merci de prendre connaissance de ces deux coupons et de les signer.**

-----  
Je, soussigné(e) M. ou Mme ....., parent de l'élève ..... en classe de 3<sup>ème</sup> C confirme l'inscription de mon fils/ma fille en Classe à Horaires Aménagés Théâtre pour l'année scolaire 2018/2019 et l'autorise à se rendre à pied ou en bus (accompagné par un assistant d'éducation) chaque mardi après-midi au conservatoire.

Date et signature des parents :

-----  
AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION DE PHOTOS OU VIDEOS

Je soussigné(e) ....., représentant légal de ....., donne l'autorisation de diffuser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités de la classe Théâtre sur le site Internet du collège Racine ([www.etab.ac-caen.fr/racine-alencon](http://www.etab.ac-caen.fr/racine-alencon)), sur le blog du CDI (<http://cdi-racine-blogspot.com>) ou sur tout autre support lié à la promotion du dispositif de la classe Théâtre.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos ou vidéos respecteront l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date et signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé, bon pour accord » :